



Angoulême, le 2 juin 2020

INVITATION PRESSE

Réouverture des lycées en Charente : déplacement de la préfète et de la directrice académique au lycée professionnel de Sillac à Angoulême

Dans le cadre de la deuxième étape du plan de déconfinement qui marque la réouverture des lycées, la préfète de la Charente, Marie Lajus, et la directrice académique des services de l'Éducation nationale, Marie-Christine Hébrard, se déplaceront au lycée professionnel de Sillac à Angoulême pour le retour en classe des élèves de second.

Vous êtes cordialement conviés à ce déplacement

**mardi 2 juin à 14 heures
au lycée Sillac d'Angoulême**

Rappel des règles sanitaires

Port du masque obligatoire pendant toute la durée du déplacement, utilisation de solution hydro-alcoolique avant d'entrer dans les locaux et la distanciation physique d'un mètre minimum entre les personnes

Limitation à 16 personnes présentes dans les salles de classe

Limitation à un média par classe en rotation